



Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occitan
de l'Éducation Nationale

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Bordeaux,
Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

Philippe Martel
Chercheur CNRS
Président de la FELCO

Montpellier le 21 mars 2008

A Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

Objet : situation de l'enseignement public de l'occitan

Monsieur le Ministre,

Notre association a eu l'honneur de vous rencontrer au mois de juin dernier. A cette occasion, vous nous aviez laissé entrevoir la possibilité d'une amélioration de la situation de l'enseignement de l'occitan. Nous avons depuis fait la synthèse des situations locales dont nous rendaient compte les associations académiques que nous fédérons, sur l'ensemble des académies où existe l'enseignement de l'occitan, et c'est cette synthèse que nous vous prions de trouver en annexe.

Il nous est difficile, vous le comprendrez à la lecture de ce document, de formuler une appréciation positive de la situation. Alors même que vos services notent la progression des effectifs ayant choisi de suivre un enseignement d'occitan-langue d'oc, nous constatons que non seulement cette progression ne touche pas un certain nombre de zones de l'aire historique de la langue d'oc, faute d'enseignants, mais encore là même où l'encadrement existe, l'enseignement de notre matière pâtit de la conjonction entre la baisse des recrutements de professeurs dans le secondaire et les départs en retraite d'enseignants d'autres matières ayant consacré une partie de leur temps à assurer des cours d'occitan.

Si l'on ajoute à cela le flou des textes les plus récents concernant la place des langues de France dans l'offre globale d'enseignement¹, et la persistance de divers problèmes qui se posent depuis longtemps, sur le terrain, vous comprendrez quelle inquiétude et quelle frustration nous pouvons éprouver. Ce n'est pas ce que nous avons cru pouvoir espérer.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous demander une audience qui nous permettra de voir avec vous et avec les autorités concernées comment relancer un processus de développement de nos enseignements, non seulement pour répondre à la croissance d'une demande que l'enseignement public peine pour l'heure à satisfaire mais aussi pour que l'offre d'occitan proposée à l'école soit en conformité avec les engagements pris par notre pays.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre entier dévouement.

P/O Philippe Martel, Président de la FELCO
MJ Verny, co-secrétaire

¹ Nous avons bien noté que les nouveaux programmes de primaire, actuellement en consultation, parlent d'enseignement des langues vivantes et font référence aux langues étrangères ou régionales; néanmoins, en l'absence de mention de la place des langues régionales dans les horaires pour l'école primaire (arrêté du 4 avril 2007), nous ne voyons pas comment leur enseignement peut être mis en place et développé dans les établissements



Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occitan
de l'Éducation Nationale

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Bordeaux,
Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

Philippe Martel
Chercheur CNRS
Président de la FELCO

Montpellier le 21 mars 2008

A Monsieur le Directeur de Cabinet
Ministère de l'Éducation Nationale

Objet : situation de l'enseignement public de l'occitan

Monsieur le Directeur de Cabinet

Nous vous prions de trouver ci-joint copie de la lettre que nous adressons ce jour à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, afin de lui demander audience, ainsi que du dossier rassemblé par la FELCO pour présenter les difficultés récurrentes rencontrées par notre enseignement.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce dossier et nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur de Cabinet à l'expression de notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.

P/O Philippe Martel, Président de la FELCO
MJ Verny, co-secrétaire



Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occitan
de l'Éducation Nationale

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Bordeaux,
Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

Philippe Martel
Chercheur CNRS
Président de la FELCO

Montpellier le 21 mars 2008

A Monsieur le chargé de mission Langues Régionales
Ministère de l'Éducation Nationale

Objet : situation de l'enseignement public de l'occitan

Monsieur le Chargé de mission

Nous vous prions de trouver ci-joint copie de la lettre que nous adressons ce jour à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, afin de lui demander audience, ainsi que du dossier rassemblé par la FELCO pour présenter les difficultés récurrentes rencontrées par notre enseignement.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce dossier et nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.

P/O Philippe Martel, Président de la FELCO
MJ Verny, co-secrétaire



Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occitan
de l'Éducation Nationale

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Bordeaux,
Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

Philippe Martel
Chercheur CNRS
Président de la FELCO

Montpellier le 21 mars 2008

A Monsieur le Jean Salles-Loustau
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

Objet : situation de l'enseignement public de l'occitan

Monsieur le l'Inspecteur Général

Nous vous prions de trouver ci-joint copie de la lettre que nous adressons ce jour à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, afin de lui demander audience, ainsi que du dossier rassemblé par la FELCO pour présenter les difficultés récurrentes rencontrées par notre enseignement.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce dossier et nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur de Cabinet à l'expression de notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.

P/O Philippe Martel, Président de la FELCO
MJ VERNY, co-secrétaire